

LE MARCHÉ, UNE ÉVIDENCE À REVISITER.

PARTIES VIVANTES ET EN DÉBAT DE L'ŒUVRE DE KARL POLANYI

Jean-Michel Servet
IUED Genève /IRD T. et M.

Dans *The Great Transformation* (1944), Karl Polanyi présente le travail, la monnaie et la terre comme des marchandises « fictives » essentielles, alors que *Trade and markets* (1957) semble oublier ce caractère fictif du marché et affirmer que les sociétés modernes ont réellement développé son institution.

En partant principalement de sa distinction entre *trade* (commerce) et *market* (marché) et de son affirmation d'une fongibilité limitée d'instruments monétaires, la contribution propose de revivifier sa critique du marché comme fiction.

Le marché, comme catégorie unique, confond deux types de logique d'échange. La première est celle que nous qualifions de place de marché et la seconde est celle de lien de clientèle. Dans une logique de place de marché que les économistes privilégient, les échangistes font comme si les éléments extérieurs au contrat d'échange n'existaient pas, chacun est supposé agir de façon opportuniste, alors que dans une logique de lien de clientèle, l'échange se réalise en s'inscrivant dans une relation pouvant se perpétuer et reconnaître les statuts hiérarchisés des échangistes. Dans la première figure de l'échange, le prix de marché est essentiel, alors que dans la seconde figure, il est intégré l'ensemble des rapports sociaux et le prix devient une variable dépendante. Cette approche oblige aussi à repenser la question de la valeur en économie.

In *The Great Transformation* (1944), Karl Polanyi presents labor, money and land as essential fictitious commodities; however, he seems to forget this fictitious feature of the market in *Trade and markets* (1957). The present paper, which is based on Polanyi's distinction between trade and market, on the spheres of exchange and on the plural currency system, applies these concepts to the present market system and refocuses upon the fictitiousness of the market.

The term market contains two logics, referred to here as market place and patronage. The first one assumes opportunistic behavior and the autonomy of the exchange from the social context. The second one includes social status and the perpetuation of the relation.

Le marché, une évidence à revisiter. Parties vivantes et en débat de l'œuvre de Karl Polanyi

Jean-Michel Servet

La lecture actuelle des travaux de Karl Polanyi, près d'un demi-siècle après sa disparition, peut prendre différentes formes : celle d'une confrontation entre sa critique des rapports marchands et l'évolution des systèmes de production, d'échange et de financement au cours des dernières décennies ; une évaluation de ses analyses à l'aune du savoir anthropologique et historique contemporain ; et le choix, fait ici, une relecture conceptuelle.

Nous souhaitons ici inventorier certaines parties vivantes et d'autres, à nos yeux, mortes de l'œuvre de Karl Polanyi à propos des notions de marché, de monnaie et de valeur. Quand nous employons l'expression de parties mortes d'une œuvre, nous ne signifions pas qu'elles le soient de manière définitive. Nous considérons que dans le contexte idéologique actuel elles doivent être critiquées pour produire de nouveaux concepts plus adéquats à la compréhension de nos sociétés. Cela ne signifie pas que plus tard d'autres ne puissent à leur tour les revivifier pour leur donner une portée et un contenu nouveaux⁴¹⁵. Chaque époque a ses lectures et ses critiques des textes et la nôtre est celle d'une domination du néo-libéralisme et d'une globalisation.

1. LE MARCHÉ ENTRE FICTION ET RÉALITÉ

Si l'on en reste aux épisodes les plus récents que Karl Polanyi analyse, tout comme chez Karl Marx, Max Weber ou Joseph Alois Schumpeter, l'histoire du capitalisme, largement confondue avec la soumission croissante des rapports sociaux à l'économie de marché, pourrait en quelque sorte être comprise comme une monumentale tentative de rupture avec les fondements traditionnels des rapports de production, d'échange et de financement, en particulier par la mise à nu de l'économie sous l'impulsion de la marchandisation des sociétés et de leurs productions. Le XIX^e siècle pourrait être lu comme une tendance exponentielle à l'autonomie de l'économique, du marchand, du monétaire et du financier alors que la grande crise des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale seraient un formidable temps de contre tendances et de retournements, de retours du collectif et de l'État (dans leurs formes diverses qu'ont été par exemple les politiques sociales-démocrates, péronistes, marxiste-léninistes, nazies ou fascistes), mouvements dont on pourrait voir les effets plus ou moins avancés jusqu'aux années de stagflation ou de récession, de montée du chômage et du nombre de salariés pauvres dans le dernier quart du XX^e siècle et jusqu'à la mise en place concomitantes de prétendues solutions néo-libérales au Nord, au Sud et à l'Est dans un contexte de nouvelle mondialisation.

Toutefois, une question cruciale devrait se poser à tout lecteur de cette interprétation réductrice des textes de Karl Polanyi : non pas comment (ce qui est le premier niveau d'interprétation des événements supposés) mais, s'il ne s'agit pas d'un mouvement en quelque sorte naturel du développement social puisqu'il connaît manifestement des processus de réversibilité, pourquoi certaines sociétés à partir du XIX^e siècle ont-elles échappé à certaines règles communes et vitales de l'histoire économique de l'humanité, à savoir celles de l'immersion de l'économique dans le social, du contrôle étroit des relations dites marchandes et du cloisonnement des usages monétaires ? D'où naît non seulement cette volonté de changement mais surtout cette capacité d'y parvenir, devant conduire selon Karl Polanyi, si les contre tendances ne l'emportaient pas, à une auto destruction des sociétés humaines ? Est-ce un effet pervers de l'essor de droits individuels, dont la liberté de conscience serait en quelque sorte le miroir positif ? Nous ne répondrons pas directement à ces questions parce que ce serait admettre leurs prémisses, à savoir qu'il y a bien eu, à partir du XVIII^e ou du XIX^e siècle dans les sociétés dites occidentales, autonomie réelle d'un ensemble de rapports sociaux que l'on appréhende communément comme « économique » et comme « marché ». En fait, l'extraordinaire œuvre critique de Karl Polanyi de compréhension des sociétés anciennes et autres paraît, si l'on admet sans nuances cette interprétation commune, s'être en quelque sorte arrêtée à mi-chemin dans son analyse de la modernité et se serait engluée dans les méandres ou les séductions de l'économisme.

Afin de montrer, ou plutôt de démontrer, à ses contemporains une autre voie possible que le credo de l'intérêt individuel et de l'accumulation capitaliste, afin de prouver que les catégories de la science économique n'étaient nullement universelles, mais qu'elles étaient le produit d'une situation historique exceptionnelle, autrement dit que la normalité des sociétés était autre que le préjugé catalactique, la destruction lucrative et la rationalité

⁴¹⁵ Sur cette question, de la lecture en histoire de la pensée, voir J.-M. Servet, "L'Histoire de la pensée économique et ses méthodes", in : *La Méthodologie de l'économie théorique et appliquée aujourd'hui* Paris : Nathan, 1990, pp.32-40 et Pierre Dockès, J.-M. Servet, "Les lecteurs de l'armée morte : note sur les méthodes en histoire de la pensée économique", *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXX, 1992, n°92, pp. 341-364.

formelle de l'*homo oeconomicus*, Karl Polanyi a entrepris seul dans ses articles de journaliste à Vienne puis d'enseignant en Angleterre et enfin en tant que chercheur à la Columbia University de New York, avec la collaboration et la compétence de collègues principalement anthropologues, archéologues et historiens, un vaste travail de construction d'une anthropologie économique des sociétés humaines. Toutefois, cette relecture critique grâce à Karl Polanyi des fondements historiques et anthropologiques de la substance de l'économie⁴⁶, appliquée à des sociétés et des époques autres que les sociétés soumises à la logique de la propriété privée et de l'accumulation capitaliste, paraît dans *Trade and market* avoir laissé le noyau dur du savoir économique très largement indemne pour l'interprétation de notre temps.

Certes, et le succès est important, les robinsonnades ont été largement reconnues comme reliques d'anciennes croyances, bien que quelquefois des travaux prétendus nouveaux leur redonnent vie, à travers certains modèles économistes inspirés de l'ultra néo libéralisme, de la théorie des jeux ou du néo-institutionnalisme. Toutefois les concepts de la science économique, pour autant que leur pertinence et leurs applications soient réduites à ceux des sociétés et des cultures qui les ont vu naître, paraissent demeurer pour le plus grand nombre des outils efficaces, ou pour le moins adaptables ou amendables, pour la compréhension de la rationalité des institutions et des comportements économiques contemporains. L'anthropologie économique, que l'on pourrait fonder notamment à partir des travaux de Karl Polanyi, n'aurait pour seul objet de nous donner à penser que toutes les sociétés humaines n'ont pas fonctionné selon la logique capitaliste, que ce mode de production et d'échange met en danger l'avenir de l'humanité et que l'on peut, puisque le monde n'a pas toujours été ainsi, espérer le retransformer en s'inspirant d'une société plus humaine. Cette lecture née d'une anthropologisation de Karl Polanyi nous paraît une bévue dangereuse par les limites qu'elle se donne dans sa critique de l'économisme.

La critique des dégâts causés par le développement de « l'économie de marché » est un élément constitutif de la société de marché, tout comme le sont ses louanges. Disons le tout net, il ne nous paraît pas y avoir plus ambigu pour une analyse critique de l'économie de marché que la dénonciation de ses supposés effets négatifs, et l'œuvre de Karl Polanyi serait bien peu de choses si elle n'était, comme nombre le pense, que cela. C'est sans doute un élément émotionnel et premier nécessaire pour rompre avec les croyances économistes, mais ce romantisme anti-économique prétendant s'appuyer sur l'exotisme de travaux historiques, archéologiques, philologiques ou ethnologiques ne peut en aucun cas constituer un programme scientifique (pas plus d'ailleurs que les bases d'un programme politique conséquent). Le projet de Karl Polanyi, son engagement pour un socialisme démocratique, décentralisé et humaniste, n'était pas aussi limité et ses travaux ouvrent des voies autrement puissantes dans la critique de l'économisme. L'essoufflement des propositions politiques alternatives aujourd'hui tient sans doute beaucoup à leur forte incapacité de dépasser une dénonciation du marché et de ses effets. Critiquer la machine démoniaque que serait le marché est d'une certaine façon le donner à penser comme réalité. D'où l'intérêt d'une relecture de Karl Polanyi pour le comprendre comme une introduction à une déconstruction du marché.

Dans la *Grande Transformation*, Karl Polanyi désignait la terre, le travail et la monnaie comme des « marchandises fictives ». Ainsi, le vaste mouvement qui s'est opéré en Europe et en Amérique du Nord puis sur l'ensemble de la planète et qui paraît aboutir à la marchandisation du foncier, des forces de travail et des moyens de paiement, qui sont des éléments fondamentaux de la reproduction des systèmes de production, d'échange et de financement, doit d'abord être compris comme une institution imaginaire de marchés ; les lois sur la concurrence en sont un des multiples avatars. Dès lors, si la qualificatif *fictif* a une sens, il implique que ce qui est décrit ou critiqué par Karl Polanyi ce ne sont pas les effets du caractère effectif du marché ; ce sont les croyances que nous en avons et les conséquences pratiques que cette idéalité a dans l'institution des rapports sociaux. Les mots ont pris la place des choses dans un monde devenu en quelque sorte délirant par inversion du signifié et du signifiant. Le marché, comme catégorie unifiant, par une prétendue abstraction, les transactions d'échange, n'a de réalité que pour autant que nous croyons à son existence et les économistes qui affirment plus que les autres produire un savoir décrivant des réalités sont les auteurs d'une immense mystification et leurs prétendues réalités ne sont que des productions imaginaires. Ce que l'on désigne comme marché du travail, de la terre tout aussi bien que comme marché de la culture, de l'éducation ou de l'art, sont des institutions élaborées pour fonctionner à l'aide de normes sous contrôle public comme des pseudo marchés.

Si comme l'affirmait Karl Polanyi la marchandisation de la terre, du travail et de la monnaie est *fiction*, n'oublions toutefois pas que cette mise en scène à vaste échelle a une efficacité extraordinaire. Si le marché ne peut prétendre être une abstraction réduisant la complexité du réel, il convient, au-delà des croyances superficielles de l'idéologie du marché, de retrouver enfouies dans nos pratiques même les invariants que sont les déterminations sociales de la production imaginaire de l'économique, la construction sociale des modes d'échange, la pluralité des formes institutionnelles de transferts des biens et services et même les cloisonnements monétaires pourtant supposés comme étant caractéristiques des seules sociétés anciennes.

Une relecture de Karl Polanyi ouvre ainsi la voie, non simplement à un renouveau des études archéologiques, anthropologique et historiques (son apport apparaît en effet dans certains de ces domaines incontestable), mais

⁴⁶ Sur l'actualité de ses analyses pour ces différentes disciplines on lira avec intérêt les actes de la rencontre organisée à l'université Paris X Nanterre par Ph. Clancier, F. Joannès, P. Rouillard, A. Tenu (éd.), *Autour de Polanyi, Vocabulaires, théories et modalités des échanges*, Paris, De Boccard, 2005, XI-291 p.

surtout à un renouveau de l'analyse des institutions et des comportements pensés comme économiques dans les sociétés modernes, en particulier de l'analyse de l'institution des marchés. Nous l'envisagerons ici essentiellement à travers la question de la pluralité des modes d'échange et des transferts des biens. Nous ne traiterons pas directement la question de l'immersion de l'économique dans le social. Toutefois, les problèmes du marché abordés ici ne peuvent être compris que si la croyance en l'autonomie de l'économie est elle-même mise en doute, autrement dit si l'économie est pensée non comme réalité mais comme idéologie, au sens d'une logique des idées, d'une représentation.

Un apport essentiel de Karl Polanyi est la mise en évidence de la confusion moderne assez générale entre *échange* (voire de façon globale les mécanismes de réciprocité) et *marché*. Cette confusion donne au marché un caractère universel dans l'espace et le temps, dont les premières manifestations seraient des « trocs primitifs ». Il montre que la circulation de biens et services entre les groupes humains et les êtres humains est aussi ancienne que les sociétés humaines et ne préjuge en rien du caractère marchand et concurrentiel ou non de ce transfert.

L'attaque a un poids politique conséquent car, très souvent, l'idée de marché est associée à celle de propriété privée. En effet, nombreux sont les hommes politiques qui appellent « défense de l'économie de marché » ce qui n'est en fait qu'une politique conservatrice de défense des droits de propriété privée, une justification des inégalités patrimoniales héritées et d'une négligence des effets externes en particulier en matière d'environnement. En fait, mode de circulation des biens et services et mode d'appropriation sont deux questions différentes. Un mode dit marchand de circulation des produits est compatible avec les formes d'appropriation les plus diverses. Une planification de la production n'implique pas automatiquement une affectation administrative des biens de consommation ; dans les pays dits socialistes, les files d'attente devant les magasins d'État traduisaient précisément cette demande privée des consommateurs ; à l'inverse, dans les pays dits capitalistes, les périodes de guerre ont fréquemment connu un maintien de la propriété privée et un contrôle très étroit de la distribution ; celui-ci a été exercé sous forme de livraisons obligatoires à des prix fixés par les administrations locales ou les gouvernements centraux ou par des bons de rationnement pour les consommateurs.

Selon Karl Polanyi, dans toute société, il existe une multiplicité de modes de transfert de produits matériels et immatériels. Dans les sociétés contemporaines, un grand nombre d'entre eux sont pensés comme appartenant à une catégorie unique : le marché ; celui-ci, en tant que mécanisme de coordination d'offres et de demandes de biens, de services et de moyens de paiement et mode de répartition des revenus, est opposé d'une part à un ensemble de prestations pensées comme gratuites et d'autre part aux prélèvements-redistributions étatiques (mécanisme de coordination de type hiérarchique vertical).

L'opposition entre don et marché est appliquée par les modernes à l'ensemble des sociétés humaines. Le fait que les dons donnent lieu généralement soit à des contre-dons immédiats ou différés, soit à des contreparties imaginaires (qui vont traduire des liens de dépendance) limite considérablement le critère de non-gratuité pour définir de façon universelle une prestation marchande, d'autant plus que celle-ci comme catégorie unique pour décrire ce que nous réunissons sous ce seul vocable est exceptionnelle dans les sociétés anciennes et dans les sociétés non occidentales. Il existe généralement une pluralité de termes pour décrire des rapports sociaux différents impliqués par ces transferts.

La célèbre libre détermination des prix par confrontation des quantités offertes et des quantités demandées n'est qu'une des multiples possibilités de fixation des prix : les prix peuvent être marchandés pour fixer le statut social relatif des échangistes et non des besoins et des raretés ; les prix peuvent être établis par une entente entre certains producteurs et être subis par les acheteurs qui ont pour seule possibilité une action indirecte en ne se portant pas acquéreurs ; les prix peuvent être administrés ou plus largement être réglementés par l'État ou une autorité politique locale, par des corporations, ou être établis par une coutume. Les quantités offertes et demandées pour un prix administré ou réglementé peuvent par ailleurs rester à la discrétion des groupes et des personnes qui mettent sur le marché les produits. Quand les quantités offertes ne sont pas elles mêmes administrées par l'État ou par une puissance publique, la relation est dite « marchande ».

Enfin, la définition des biens publics (supposés alors non marchands) à partir de la possibilité d'exclure ou non des consommateurs qui ne paieraient pas l'accès aux biens paraît ici particulièrement fallacieuse et politiquement réactionnaire puisqu'elle tend à faire du marché le mode normal d'affectation des ressources, dont on devrait se passer uniquement lorsque l'individualisation du paiement n'est pas physiquement possible. L'éducation et la santé mais aussi certains services financiers⁴¹⁷ sont des biens dont la consommation apporte une utilité collective supérieure à la somme des utilités individuelles pour ceux qui ont les moyens de les acquérir. Il y a des effets positifs à leur diffusion, y compris pour ceux qui en dehors d'une intervention publique en seraient exclus. On constate donc un gain collectif à l'absence d'exclusion pour certaines fractions de la population de leur accès. Ce gain collectif justifie l'intervention publique dans le domaine, directe ou via le soutien à des organisations de l'économie solidaire, et par conséquent justifie le prix à payer par la collectivité pour que chacun ait un minimum de services en la matière

⁴¹⁷ Sur cette question, voir J. M. Servet, *Banquières et banquiers aux pieds nus. Mirages du micro crédit et espoirs de la microfinance*, à paraître Paris, Odile Jacob, 2006.

Karl Polanyi a mis en avant l'existence de cloisonnement aux échanges dans les sociétés anciennes. Cette idée a largement été développée par les anthropologues notamment à la suite des travaux de Paul Bohannan⁴¹⁸. Dans nos sociétés, existent aussi des limites morales à l'extension des relations marchandes. Si dans des sociétés anciennes, des êtres humains ont pu communément et à vaste échelle être vendus (sous les diverses formes de l'esclavage), de même que des distinctions honorifiques ou des titres, des fonctions militaires ou religieuses, etc. ont été acquis contre moyens de paiement ayant cours, ce sont là autant de pratiques que la plupart des membres des sociétés modernes réprouvent et que les lois répriment ; des restrictions du marché existent donc à travers ses cadres légaux. À l'inverse, les commerces de la terre, de la monnaie et des forces de travail, commerces qui paraissent naturels à la plupart des contemporains, ont connu des limitations considérables y compris dans les sociétés occidentales jusqu'au XIX^e siècle parce qu'ils apparaissaient contre nature (ou plutôt contre-société). Il est frappant de constater que, au moment même où Marx et Engels dénonçaient dans *Le Manifeste* la marchandisation généralisée, un nombre croissant de pays européens interdisaient le commerce et l'emploi des esclaves dans leurs colonies, réduisant de façon considérable, pour des raisons non économiques mais morales, la sphère marchande. Dans les sociétés antiques déjà certains ont dénoncé ce qu'ils considéraient comme des excès de la marchandisation. Ces affirmations que l'on rencontre à diverses époques de l'histoire humaine ne doivent pas être comprises comme un fait objectif que serait une véritable extension de la « sphère marchande » ; elles font état d'un déplacement de la limite morale des échanges : l'intégration de certains droits, biens et activités dans le champ de la circulation s'accompagne de l'exclusion d'autres droits, biens et activités de cette sphère.

Dans les sociétés modernes, il convient de remarquer

- que les marchés financiers sont une sorte d'archétype théorique de l'économie de concurrence en général et en possèdent les propriétés les plus développées,
- et que ces activités qui paraissent le mieux répondre à une organisation marchande sont celles qui sont le plus réglementées et où des institutions liées aux États interviennent massivement pour limiter les supposés excès des marchés⁴¹⁹.

Cette économie de marché ne peut en fait durablement fonctionner que dans un cadre qui réprime la tromperie et la tendance des marchés à engendrer des monopoles. Si l'on considère le secteur immobilier, il est évident que, comme pour la finance, l'intervention publique est considérable (notamment par l'établissement de plans d'occupation des sols, de mise en réseau avec les équipements publics, d'avantages fiscaux pour l'accession à la propriété, de taxation des plus-values immobilières, de l'existence de logements sociaux à loyer indirectement ou directement subventionné, etc.). Si l'on s'attache à la détermination des salaires, il est certain que le salaire indirect procuré par des systèmes collectifs de protection sociale et les consommations collectives, les conventions collectives internes aux entreprises ou ayant un caractère national ou sectoriel, les modes les plus courants de recrutement de la main-d'œuvre et d'évolution des rémunérations, etc. limitent toute possibilité de réduire le salaire au produit de la simple confrontation d'une offre et d'une demande de travail pour former un prix qui serait le salaire. Dans les sociétés où les salaires paraissent le plus librement déterminés (en raison de l'absence de convention collective et de salaire indirect), la répression policière et militaire est une condition essentielle du fonctionnement de cette prétendue liberté des transactions.

De façon générale, outre ce cadre réglementaire qui conditionne l'existence même de l'économie de marché et l'institue, le poids des commandes publiques (notamment à fins militaires ou pour de grands équipements et infrastructures), les autorisations et impulsions données par les États, les limitations nationales à la circulation des populations notamment sont autant d'indicateurs du caractère fondamentalement fictif de l'économie de marché comme principe général contemporain d'organisation de la production, des échanges et du financement. C'est une utopie fondant notre imaginaire commun, grâce auquel, dans les sociétés qualifiées de développées comme dans celles dites en voie de développement ou en transition, la réalité est vécue, comprise et réglementée. De ce point de vue en tant qu'utopie, le marché ne diffère pas de la planification grâce à laquelle certains planificateurs et politiques avaient pensé pouvoir ordonner leurs sociétés.

À la décharge de ceux qui, en lisant Karl Polanyi, confondent l'imaginaire marchand et une réalité, il est évident que sa lecture critique de l'idéologie économique et de la genèse du capitalisme ne produit pas explicitement une analyse nouvelle des rapports économiques, des relations marchandes ou financières notamment, dans les sociétés modernes et des propositions conceptuelles immédiatement applicables à celles-ci.

Rappelons que Karl Polanyi distingue trois modes concomitants de circulation des productions : le don, la redistribution administrée et le marché, auxquels il convient d'ajouter l'entraide et le partage, caractéristiques des relations domestiques. En fait, la catégorie marché opposée aux trois autres modes est problématique dans la mesure où, par ailleurs, en étudiant un certain nombre de sociétés anciennes, notamment la Grèce antique et le royaume d'Abomey en Afrique au XVIII^e siècle, Polanyi oppose l'institution de la place de marché (*market*) à

⁴¹⁸ Pour une discussion actualisée sur cette question des sphères d'échange, on lira Jane I. Guyer, *Marginal Gains. Monetary transactions in Atlantic Africa*, The University of Chicago Press, 2004.

⁴¹⁹ Il est symptomatique qu'un nombre significatif d'économistes ayant promu le modèle du marché autorégulé comme utopie normative pour le fonctionnement général de la société ait été aussi à un moment important de leur formation des financiers, par exemple Jean-Baptiste Say, David Ricardo, Léon Walras ou encore John Maynard Keynes.

celle du port de commerce (*trade*). Si la première peut à première lecture sans difficulté intégrer la catégorie générale du marché dont elle apparaît en quelque sorte comme un élément emblématique, le second soit n'entre dans aucune des catégories précédentes puisqu'il y a échange intéressé dans un cadre fortement administré ou contrôlé par les autorités politiques, soit fait éclater la notion de marché.

Il est possible au sein même des sociétés modernes de réactiver cette dichotomie du marché en distinguant deux logiques d'échange opposées, celle que nous qualifions de « place de marché » et celles que nous appelons « lien de clientèle ». Nous opposons ici de façon radicale ces logiques de fonctionnement des échanges, qui dans les faits peuvent être en jeu au sein des mêmes institutions, l'une soumettant l'autre dans un compromis nécessaire à leur fonctionnement. Ce rapport de soumission est susceptible de s'inverser.

Le rapport d'anonymat qui est supposé présider à un échange à logique de « place de marché » neutralise momentanément les identités sociales et les différences de ses acteurs. Cette neutralisation apparaît comme une condition sociale de cet échange qui a un caractère non hiérarchique mais horizontale. Les hiérarchies ordinaires et les liens de domination sont provisoirement suspendus par cet échange. Provisoirement, chacun des échangistes pour contracter devient idéalement l'égal de l'autre. L'espace imaginaire de cet échange est non seulement un espace commun aux échangistes mais un espace public, monde fictif d'« individus »⁴²⁰ supposés eux-mêmes équivalents. L'égalité est une règle de comportement dans la relation de place de marché. Les différences de statuts et de fortune y sont provisoirement obliérées dans cette citoyenneté particulière que définit la relation économique d'échange ; elle est réductrice de ceux qui échangent des équivalents et à y regarder de près les citoyens ne sont que consommateurs et producteurs utilitaristes au sexe indéterminé.

L'économie, qualifiée à ses origines de politique, s'est construite autour de cette fiction égalisatrice par équivalence et a réduit à néant dans ses fondements les autres formes de transfert de biens et de rémunération. Le contrat marchand qui permet d'établir une convention d'équivalence entre les deux partenaires de la relation, fait comme s'il n'y avait pas de dette avant et comme s'il n'y en avait pas après, et encore moins d'obligations non économiques. Le paiement est une opération de dette et de créance réciproques qui s'annulent instantanément par la remise de contreparties qui sont elles mêmes définies comme étant équivalentes. Il n'y a pas d'autres obligations que celles nées du contrat d'échange et la monnaie libère de toute obligation : elle coupe le lien formé par l'échange.

Les caractéristiques de la micro-société que donne à voir le mythe de l'échange économique dans les textes fondateurs de la science économique sont celle d'une société dans laquelle l'échange marchand est ou doit devenir l'activité principale et cet échange réduit les êtres humains à des vecteurs de mobiles économiques individuels. Il légitime et valorise une poursuite (acharnée) des biens matériels ainsi que toutes les activités qui mènent à leur accumulation par des individus utilitaristes et intéressés. Chacun doit défendre son propre intérêt ; il n'y a pas d'intérêts partagés ; la solidarité naît mécaniquement et objectivement de l'interdépendance des actions et non de mobiles conscients. La poursuite des intérêts qualifiés d'économiques (ce qui ne veut rien dire d'autre que la cupidité, l'avarice, l'appât du gain) est jugée positivement par rapport à ceux qui défendent des intérêts dits collectifs, qui travaillent dans l'ordre politique et qui sont présentés négativement en disant qu'ils poursuivent l'amour d'eux-mêmes (voir l'éloge qu'Adam Smith fait de la poursuite de leur propre intérêt par le boucher, le brasseur et le boulanger par opposition à la générosité mise en doute des politiques). Cette poursuite des intérêts individuels et égocentriques est supposée permettre de freiner les passions, plus efficacement que les appels à la raison, au devoir, à la morale ou à la religion. Ainsi, les vertus commerçantes sont opposées aux folies et aux passions tant des grands de ce monde que de la "populace" et tout ceci ne fait que légitimer et donner prestige aux activités commerciales longtemps méprisées. Le commerce est ainsi présenté comme un agent civilisateur et le commerçant est le prototype de cet individu mû par son propre intérêt.

En fait, au-delà de la catégorie très générale de marché, l'observation des relations entre acheteurs et vendeurs et des modes de fixation des prix permettent d'affirmer qu'au cœur même de nos activités de commerce et d'échange locales ou internationales un ensemble de pratiques ne relèvent pas de cette logique dite ici de la place de marché. Nous les désignons comme *liens de clientèle*. Dans cette logique autre de l'échange, on observe notamment des pratiques de discrimination des acheteurs et la volonté de fidéliser le client en perpétuant la relation. Il ne s'agit donc pas là de signer un contrat qui uniformise les contractants comme équivalents et dont la relation se limiterait à cette seule opération. Au-delà de la lecture juridique de la fin des obligations réciproques du contrat commercial et de l'acte d'achat-vente, une grande partie de la stratégie commerciale contemporaine consiste précisément à dépasser cette fin de l'échange et à fidéliser le client, c'est-à-dire à faire en sorte que la relation ne soit pas rompue, qu'elle se renouvelle et se pérennise.

Il est remarquable que des commerces dont l'appellation même rappelle l'équivalence entre les clients (*Monoprix, Uniprix*, etc. autrement dit où l'on ne marchandise pas et où une marchandise est vendue au même prix quel que soit celui ou celle qui l'achète, à la différence de pratiques courantes de marchandage pendant longtemps dans le commerce de détail) en soient venus à tisser des liens de clientèle pour différencier les

⁴²⁰ Il convient ici de distinguer individu et personne et de remarquer que la plupart des économistes confondent les deux termes et usent et abusent du terme individu. La personne, le masque en latin, présente différentes facettes et ne se définit qu'en relation avec les autres membres des sociétés et groupes auxquelles elle appartient ou est en relation. L'individu est supposé avec des caractères propres permettant de le définir par lui-même.

acheteurs et fidéliser les clients par des cartes dites souvent de *fidélité*, qui offrent des services supplémentaires et des promotions particulières, qui dans certains cas peuvent même être individualisées et par conséquent les clients être différenciés. Il est certain que l'idéologie dominante de la place de marché tend à soumettre ce type de relation et que les formes juridiques en font autant.

Si avant le XIXe siècle, la logique des liens de clientèle l'emportait très largement sur celle de la place de commerce, y compris en Europe occidentale, dans ces sociétés où prévalaient encore largement des principes hiérarchiques au sens de Louis Dumont, l'évolution des rapports d'échange a soumis la logique du lien de clientèle à celui de la place de marché, l'a enfermé comme un mode second de gestion des échanges et des relations sociales. Ceci doit de façon générale être mis en relation avec la disparition progressive des normes hiérarchiques au sens du préfacier de la traduction française de *The Great Transformation*, que nous venons de citer. Les normes de la place de marché sont, de façon très générale, conformes à celles de l'*homo aequalis*, tout comme celles du lien de clientèle le sont en partie à celles de l'*homo hierarchicus*.

Encadré

Le rappel de l'origine de certains termes propres aux activités commerciales, comme *client* ou *commande*, révèle dans notre commerce moderne la strate archéologique de temps et de cultures où la logique du lien de clientèle prévalait sur celle de la place de marché.

Le mot *client* n'a le sens commercial que nous lui connaissons aujourd'hui que depuis le XIXe siècle. Jusque-là pour désigner l'acheteur on disait en français *chaland* ou *pratique* (c'est ce dernier terme que Léon Walras par exemple emploie encore dans ses écrits du début du XXe siècle). Notons toutefois que le mot *chaland* (que l'on trouve aujourd'hui seulement dans les expressions *achalandé* et *nonchalant*) signifiait aussi être ami protecteur (voire entretenir une relation amoureuse) car c'est celui qui "s'inquiète pour", "qui trouve intérêt à", où tout le monde comprendra le nonchalant comme celui qui n'est *pas chaud* pour quelque chose (l'origine est le latin *calere*, chaud). Jusque-là en français, et ceci vient directement des rapports politiques dans le monde romain entre un plébéien et un patricien (appelé alors *patronus* ce qui donnera notre mot *patron*) un client est quelqu'un qui se met sous la protection de quelqu'un d'autre (un vassal, un domestique, on le trouve aussi plus rarement comme une relation d'amitié ; plus tard viendra l'idée chrétienne du saint patron puis celle des clients d'un réseau politique de corruption). Ensuite, l'idée de *confier* ses intérêts et de rétribuer se réduit au seul sens marchand. En anglais, la même parenté linguistique existe, puisque le mot *patron* dont nous avons vu qu'à Rome il était l'autre partie de la relation de clientèle, *patron* a un sens proche de *customer*, c'est-à-dire notre actuel client d'un commerce, dans ce cas généralement de luxe. Remplacer *pratique* par celui de *client* s'est heurté, au XIXe siècle encore, à l'hostilité des défenseurs du sens français ancien. Emile Littré admet le sens général de clientèle "*par extension, l'ensemble des pratiques, des chalands, en parlant de ceux qui fréquentent un magasin, une boutique, un établissement ouvert au public*" ; mais il refuse le sens alors nouveau du mot client : "*ce néologisme n'est pas bon ; un médecin a des malades ; un marchand a des pratiques et non des clients ; c'est à tort que de clientèle on a conclu à client.*" Toutefois, même si dans l'usage actuel du mot client le lien social a en apparence disparu, il est bien présent à travers la *confiance* et la *fidélité* supposées du client. Dans la relation marchande de clientèle, il y a aussi en jeu quelque chose en plus qu'une seule et simple relation d'intérêt.

L'origine du mot *commande* illustre le même phénomène d'un vocabulaire économique emprunté à un champ de liens sociaux qui sont aux antipodes de la logique de la place de marché, telle que nous l'avons précédemment définie. L'étymologie de commander est le latin *mandare* (charger, confier). Au XVIe siècle, le verbe a perdu son sens de confier et de recommander ; seul le sens d'ordonner s'est développé avec son sens militaire. Son sens commercial de "demander la livraison d'une marchandise" est attesté depuis 1675. Le mot commande a d'abord eu le sens lié au sens latin premier de "chose confiée à quelqu'un" puis dans la deuxième moitié du XVIIe siècle a pris le sens d'"ordre de fournir une marchandise moyennant un paiement".

2. UNE FONGIBILITÉ LIMITÉE DE LA MONNAIE

S'appuyant sur les travaux de nombreux ethnologues de la première moitié du XXe siècle, Karl Polanyi a parfaitement compris que la monnaie ne peut pas être réduite aux seuls besoins de ce que l'on désigne aujourd'hui comme marché ou commerce et se limiter à l'imagination d'un intermédiaire accepté de ces transactions. Elle se situe plus généralement et plus essentiellement dans la définition de standards des relations sociales, dont les échanges dits marchands ou commerciaux ne sont qu'un élément. Ces standards ont pu être durablement et universellement être reconnus à travers des compensations matrimoniales, des offrandes rituelles, des instruments d'alliance politique, etc., autant d'actes sociaux qui exigent des codifications et des abstractions. On retrouve ici des rituels de transferts et des codifications savantes, des moyens de règlement normés et des unités de compte, des modes de conservation, des dettes et des créances, etc. Autant d'éléments qui obligent à penser que la monnaie non seulement n'émerge pas comme une nécessité fonctionnelle pour répondre aux difficultés du troc mais que, plus généralement, elle n'est pas née dans l'ordre immédiat des rapports de

production et d'échange. Karl Polanyi sur cette définition peut affirmer l'universalité des pratiques monétaires, comparable en un certain sens à l'universalité parmi les Humains de la parole. Ils existent une diversité de dialectes et de langues mais tous les êtres humains ont potentiellement l'usage de la parole et de ses substituts. De la même façon, toutes les sociétés humaines connaissent sous des formes pouvant varier de façon considérable l'usage d'instruments monétaires et leur permettant de normer leurs relations.

Les travaux de Karl Polanyi sur les monnaies anciennes ou exotiques ont été très largement validés par les anthropologues et les archéologues qui ont ainsi pu expliquer certains mécanismes de cloisonnement des échanges grâce à des instruments monétaires spécialisés. Les hypothèses de Karl Polanyi se sont révélées en ce domaine particulièrement fécondes pour des recherches historiques et anthropologiques. Les « monnaies modernes » ont alors paru s'opposer à ces pratiques monétaires anciennes ou exotiques en tant que « *all purpose money* », la monnaie à usage généralisé par rapport aux instruments monétaires spécialisés et cloisonnés.

En fait, là encore, il est possible d'appliquer le schéma polanyien d'analyse des instruments monétaires anciens ou exotiques aux faits contemporains en relevant que la fongibilité générale supposée de la monnaie est un principe qui se heurte dans la pratique, au sein même des sociétés dites développées, aux multiples cloisonnements construits par les usagers des instruments monétaires⁴²¹. Si les cloisonnements anciens étaient généralement fondés sur des instruments physiquement différents, les cloisonnements modernes sont déterminés essentiellement par les types de sources des revenus et des avoirs. D'où la grande difficulté de révéler ces cloisonnements et les limites à la fongibilité. Les cloisonnements sont moralement déterminés, et les personnes jouent sur les divers types d'instruments à leur disposition pour séparer les usages de tels ou tels d'entre eux ; par exemple par le recours à de cartes de paiement et à des comptes de dépôts différents selon les sources de revenu et les types de dépenses.

Du fait de ce jeu entre fongibilité apparente des instruments et marquages moraux de leurs usages, la monnaie se trouve au cœur d'une tension essentielle et permanente entre cloisonnements et fongibilité générale. Les hiérarchies sociales et les ordres moraux qui distinguent usages et interdits sont autant d'éléments qui produisent une diversification et une fragmentation. Et pourtant cela ne conduit pas dans toutes les sociétés à une étanchéité absolue des usages et des instruments monétaires. Comment l'expliquer ? Comment comprendre que les cloisonnements soient une caractéristique forte des sociétés dites primitives à un point tel que Karl Polanyi, comme nous venons de le rappeler, ait cru pouvoir opposer *primitive money* et *all purpose money* des sociétés dites modernes ? D'où naît l'autre pôle des représentations de la monnaie : sa propriété supposée de fongibilité ?⁴²²

Il est possible de faire l'hypothèse que cette représentation d'une universalité d'usage qu'est la fongibilité de la monnaie naît dans l'ordre de la souveraineté. L'égalité potentielle des sujets face au souverain, puissance monétaire émettrice, ou des croyants face à une divinité notamment permet la circulation durable d'un instrument pensé comme unique. Comment comprendre, si ce n'est grâce à leur position de sujets politiques, que des non-chrétiens (tels les juifs) dans un royaume chrétien, ou des non-musulmans (tels des juifs ou des chrétiens) dans un État musulman, aient acquitté l'impôt qui leur permettait de conserver leur différence et de se livrer à telle ou telle activité économique dans une monnaie commune à tous. De même, dans une société à castes, dans laquelle les personnes pratiquent des rituels d'évitement très contraignants à un point tel qu'ils ne peuvent consommer ensemble un même plat ou que des *dalits* (appellation moderne des intouchables en Inde) se voient contraints de consommer dans certains lieux publics le thé dans des gobelets jetables en plastique tandis que les membres des castes dites supérieures le consomment dans des gobelets en métal (donc réutilisables) comment expliquer une communauté de paiement ? Les pièces de monnaie sont pourtant rendues aux uns et aux autres sans interrogation sur qui les a préalablement touchées.

Ainsi, la tension entre universalité et hiérarchie en valeur des groupes sociaux se traduit dans la France d'Ancien Régime par le fait qu'il n'y a pas d'interdits à l'usage de tels ou tels types de pièce (quoi que certains groupes sociaux n'y ont pas de fait accès, par exemple aux pièces d'or) mais que certains groupes privilégiés (Noblesse, clergé) ne paient pas certains impôts infamants signe de servitude et de ce fait que seul le Tiers Etat y

⁴²¹ Cette hypothèse a été centrale dans les travaux de socioéconomie monétaire menés au Centre Walras depuis le milieu des années 1990. Pour une contribution récente, on lira avec intérêt : Jérôme Blanc dans « Karl Polanyi et les monnaies modernes », in Actes du colloque *Economie et société. Comment la sociologie rend compte des pratiques économiques ?* (Nantes, CENS, 3-4 décembre 2004, 26 p.), qui s'appuie sur quelques-uns des auteurs ayant développés cette hypothèse de cloisonnement : Isabelle Guérin, *Femmes et économie solidaire*, Paris, La Découverte, 234 p. ; J. Pahl, « Couples and their money : patterns of accounting and accountability in the domestic economy », *Accounty and Accountability Journal*, vol. 13, 2000, n°4, pp. 502-517 ; J.-M. Servet (éd.), *Une économie sans argent*, Paris, Seuil, 1999, 344 p. ; S. Singh, *Marriage Money. The social shaping of money in marriage and banking*, London, Allen and Unwin, 1997, 198 p. ; David Vallat, *Exclusion et liens financiers de proximité*, Thèse Université Lumière Lyon 2, 1999, 523 p. ; F. Weber, « Séparation des scènes sociales et pratiques ordinaires du calcul économique », Premier congrès national de sociologie économique de l'Association française de sociologie, Paris Villetaneuse, 24-27 février 2004 ; Viviana Zelizer, *The social meaning of money*, New York, Basic Book, 1994, 286 p.

⁴²² Nous reprenons ici un certain nombre d'arguments développés dans la communication présentée avec Bruno Théret et Zeynep Yildirim, « Universalité du fait monétaire et pluralité des monnaies. De la confrontation coloniale à la rencontre des sciences sociales » et s'appuyant sur la préparation de B. Théret (éd.) *La monnaie dévoilée par ses crises*, à paraître Paris, Odile Jacob, 2006).

est assujéti. C'est également par les différences d'assujéttissement fiscal que se distingue dans l'empire ottoman l'élite guerrière des producteurs agricoles et des différents ordres sociaux composant l'Empire ottoman. Les questions de contributions fiscales ne sont jamais seulement un problème de taxation et de revenu public dont la monnaie est le support mais de statut des divers membres de la société.

Dans les démocraties modernes, on retrouve cette égalité potentielle de la *Res publica*, du *Common Wealth*, et par conséquent un imaginaire unifiant la monnaie entre les sujets « économiques » pensés comme potentiellement égaux et équivalents dans le « marché ». Toutefois, cet aplatissement des valeurs dans l'ordre économique entre en contradiction avec les hiérarchies et les ordres moraux qui constituent la trame de la société, d'où la tension permanente observée entre fongibilité et cloisonnements monétaires.

3. L'ÉNIGME DU FÉTICHISME DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE

Sur la base de la critique polanyienne de l'approche économiste du marché et grâce à l'opposition que nous avons précédemment relevée entre logique de place de marché et logique de lien de clientèle, et sur la base aussi de l'approche morale des cloisonnements monétaires, il est possible de reconsidérer l'émergence des théories de la valeur dans la constitution du discours économique et de leur donner un sens nouveau.

Pendant près de deux siècles les économistes sont apparus, dans la division sociale de la production des savoirs, comme la caste chargée de dévoiler au-delà des prix (l'apparence) les rapports de valeur (l'essence) ainsi masqués. La plupart des économistes, et tous ceux qui participent à ces croyances économistes affirment en effet que les biens ont une *valeur*. Nous ferons ici l'hypothèse qu'au-delà de la valeur des « choses » se pose le rapport relatif des êtres et des groupes sociaux qui échangent. Ainsi, dans la plupart des sociétés humaines anciennes, le marchandage n'avait pas pour fonction première d'équilibrer des offres et des demandes mais de manifester le statut social relatif des partenaires de la relation d'échange, de même que les *nomismata* grecques permettaient selon Aristote dans l'*Ethique à Nicomaque* de « régler les comptes » entre des êtres aussi différents socialement qu'un architecte et qu'un cordonnier.

Rappelons le mythe du troc, consubstantiel des premiers débats modernes sur la valeur. Cette fiction de prix naturels en valeur s'est imposée tardivement et en rapport direct avec l'identification de rapports sociaux et d'un ensemble de mécanismes et d'institutions comme caractéristique de ce qui est alors reconnu comme *marché*. Les économistes, durant le XVIII^e siècle seulement, en même temps qu'ils construisaient leur savoir comme un champ autonome, inventaient un monde dit économique dont la caractéristique essentielle est que les relations d'intérêt règlent l'ordre social et soumettent l'ensemble des autres mobiles d'action. Le marché apparaît alors comme le champ idéal de l'exercice de cette rationalité particulière. Ainsi, dans le savoir économique en formation, les théories de la valeur s'opposent aux traditionnels liens hiérarchisés de clientèle en privilégiant une relation d'échange nouvelle et en en faisant la matrice des relations dites économiques. Le plus grand nombre des scénettes du troc font se rencontrer deux « individus » qui sont supposés ni se connaître avant l'échange, ni tisser dans l'échange de liens se perpétuant après cet échange. Chacun n'affirme, ne confirme ou ne revendique avant l'échange, au moment de celui-ci ou après celui-ci ni statut, ni qualité, ni identité, si ce n'est d'être un échangiste substituable à un autre échangiste. Cette double fiction d'une relation tout à la fois a-historique et égalitaire est caractéristique d'une situation qui dans la modernité est donnée comme celle de la « place de marché ». Karl Polanyi a consacré plusieurs travaux à la critique de cette fiction du troc en se fondant sur les nombreux travaux des anthropologues.

Avec les théories économiques de la valeur, les proportions des biens échangés apparaissent fixées non grâce à la monnaie (mesure —au double sens de ce mot—) imposée par le pouvoir mais à partir de la quantité de travail nécessaire pour produire les biens ou de leur utilité et rareté. A la différence de la monnaie-unité de compte, la valeur est une mesure naturelle indépendante d'un pouvoir politique supérieur. Là encore, les êtres humains se donnent un ordre qu'ils veulent indépendant de tout État et de toute hiérarchie. Ces définitions premières de la valeur pose l'agent économique comme individu non socialisé et se confrontant à lui-même par le biais de son travail ou de la hiérarchie de ses besoins. Il ignore ou peut ignorer, alors même qu'il échange, les conditions de travail et le système de besoins de l'autre, si ce n'est au travers des propositions qui lui sont faites. C'est un moi projeté sur les choses qu'il s'agisse de les consommer (utilité et rareté) ou de les acquérir et de les transformer (travail et rareté). À travers la valeur-travail est donné l'imaginaire d'une égalité et d'une équivalence potentielle des êtres humains, alors que la reconnaissance de la hiérarchie des rémunérations fait de cette égalité une chimère. Les théories de la valeur-utilité ignorent de plus les désirs mimétiques qui affectent la valeur d'un bien de manière infinie par les désirs exprimés par les autres ; miroirs des désirs, qui modifieront la valeur qu'une personne accorde aux divers biens. La valeur, qu'elle soit travail ou rareté-utilité, est l'élément qui permet à "l'individu", que l'échange marchand donne à voir comme intéressé et isolé, de manifester pleinement sa rationalité calculatrice en termes de coûts et d'avantages et de choisir librement. Les théories économiques de la valeur (travail, utilité rareté) qui se développent dans le cadre même de ce mythe sont objectives au sens où elles rationalisent le rapport entre une personne, supposée individu par nature égoïste, et un monde de choses où les autres n'existent que dans la compétition-concurrence dans l'accès à ces choses.

Au-delà de cette rationalisation et de cette construction d'une valeur-prix supposée objective, le prix de la chose (et non de la relation hiérarchisée à l'autre) manifeste l'idéologie positive de l'égalité des « individus ». Cet idéal démocratique constitue lui-même une exigence morale forte selon Karl Polanyi : l'inscription de la

personne humaine non comme atome totalement indépendant et possédant, mais comme un être solidaire, consciemment interdépendant des autres, au sens où il est un membre obligé et obligeant de la société à laquelle son appartenance lui confie simultanément droits et devoirs, y compris vis-à-vis des générations futures.



**COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE
ANTHROPOLOGUES ET ECONOMISTES
FACE A LA GLOBALISATION**



VILLENEUVE D'ASCQ, 16 et 17 MARS 2006





ANTHROPOLOGUES ET ÉCONOMISTES FACE À LA GLOBALISATION

*Colloque du CLERSÉ (CNRS UMR 8019) et de l'Unité de recherche
"Travail et mondialisation" (IRD)
16-17 mars 2006*

Présentation :

Contexte et enjeux d'un colloque transdisciplinaire. À la suite des travaux de Karl Polanyi, l'élaboration d'une anthropologie économique et la réflexion sur la diversité des systèmes et des logiques économiques ont marqué les décennies 1960 et 1970. Cette période conjugait la mise en place de la consommation de masse, une confrontation exacerbée entre le capitalisme et le socialisme et les interrogations liées à l'émergence d'un "tiers-monde" à développer ou condamné au sous-développement. Il s'agissait d'un moment favorable à l'expression de multiples débats sur la nature de l'économie et sur la place de l'économie dans les sociétés. Le déclin du marxisme, les ajustements structurels puis l'écroulement des États/économies socialistes ont engagé, pour un temps, une relégation de ces questions.

La globalisation économique incite aujourd'hui à reprendre le fil du dialogue et du croisement des recherches issues des deux disciplines. Parce qu'elle engage une dominance du libéralisme économique et, corollairement, de ses contestations, elle suscite des réflexions portant notamment sur le statut du marché et de la marchandise et sur les processus de marchandisation. D'autres sujets importants de débat public ayant des répercussions dans le champ scientifique tiennent actuellement par exemple à la nature, aux coûts et aux statuts du travail, à la place relative de la production industrielle et de la finance, à l'émergence d'une économie fondée sur la connaissance, ou encore aux modes de comptabilisation de la richesse.

Problématique et méthodologie. Si, sur ces divers points, la collaboration entre les économistes et les anthropologues est recherchée, il semble qu'elle soit bridée par l'existence de décalages entre les deux disciplines et les attentes qu'elles nourrissent l'une vis-à-vis de l'autre.

Évidemment, l'anthropologie et l'économie sont l'une comme l'autre traversées de courants de pensée contradictoires. C'est dans de telles contradictions, internes à chacun des champs disciplinaires, que se forgent les raisons d'être des emprunts aux autres disciplines. Pour autant, ces emprunts ne sont pas symétriques. D'un côté, certains économistes tentent de trouver dans l'anthropologie des éléments théoriques visant à contester et amender leur corpus théorique de référence, à repenser les postulats anthropologiques sous-jacents aux sciences économiques (conceptions de l'homme et de la société sur lesquelles reposent les hypothèses de rationalité, par exemple). De son côté cependant, l'anthropologie ne dispose pas d'un corpus théorique semblable. La discipline se constitue de manière prépondérante sur la pratique de l'enquête de terrain, et fonde ses modes de théorisation dans sa confrontation avec la réalité des rapports sociaux d'une part, la comparaison entre formations sociales et historiques d'autre part. La lecture de travaux économiques est appréhendée par certains anthropologues comme un complément nécessaire pour situer leurs terrains d'enquêtes dans une conjoncture plus globale. Les ambitions en matière de théorie ou d'analyse du réel, dans les deux disciplines, sembleraient alors ne pas devoir se rencontrer.

De ce fait, renouer les fils du dialogue économie/anthropologie nécessite bien sûr de se pencher sur des questions épistémologiques et méthodologiques visant à élucider le statut de la méthode, du modèle et de l'objet dans chacune des disciplines. Ce sera là une ligne de réflexion transversale du colloque. Mais afin de ne pas en rester à des considérations trop générales, les contributions sont centrées sur des objets ou processus socio-

économiques précis pour engager la discussion. Comment chacune des disciplines traite-t-elle de ce qui peut de prime abord se présenter comme un “même problème” ? Peut-on identifier certains emprunts réciproques ? Peut-on énoncer une complémentarité dans la conception des questions théoriques/ empiriques et la formulation des résultats de recherche ?

Trois grands axes structurent l'ensemble des contributions :

- **Travail, monnaie et financiarisation.** Comment appréhender, dans différents contextes régionaux et nationaux, les effets sur le travail de la financiarisation actuelle de l'économie mondiale ? Quels sont la nature et le statut des revenus du travail et comment évoluent-ils ? Qu'en est-il des processus de “déprotection” du travail et du retour à des formes de “vente nue” de la force de travail ? Comment aborder, dans les relations microsociales, les significations et les usages sociaux de l'argent ?
- **Marché, marchandise et marchandisation.** Quels sont les outils élaborés pour comprendre comment se construit, dans chaque contexte sociétal, la frontière entre le marchand et le non-marchand et quels sont les déterminants du déplacement, à chaque fois spécifique, de cette frontière ? Quelle est la valeur marchande des “valeurs morales” (don, éthique, etc.) ?
- **Investissements, profits et processus symboliques.** La marchandisation du monde s'épuise-t-elle dans une simple logique de profits monétaires ? Pour l'économiste, quel sens et quel traitement donner aux processus symboliques qui, pour l'anthropologue, enveloppent toujours les actes et institutions économiques ? Dans le contexte actuel, la globalisation capitaliste conduit-elle à un désenchantement homogène du monde ? Ou au contraire, et sous des formes singulières, à des processus de recodage symbolique ?

Remerciements :

Nous tenons à remercier la direction de l'IRD et celle du CLERSÉ. À l'IRD, nous remercions particulièrement le secrétariat de l'Unité de recherche « Travail et mondialisation » en la personne de Sandrine Vallat. Au Clersé, nous tenons tout particulièrement à remercier Sophie Goyat, Dominique Mosbah, Véronique Testelin, Guillaume Yvan et Michel Sueur qui ont apporté de bout en bout cette aide technique et logistique sans laquelle il ne peut y avoir de colloque.

Nous souhaitons également remercier pour leur soutien : la direction de l'USTL (et en particulier la Cellule Recherche), la direction de notre Faculté des Sciences économiques et sociales, en particulier les Doyens Claude Wagnon et Didier Cornuel, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Culture et de la communication et enfin l'IFRESI, à la fois son service de reproduction et son directeur, Gérard Gayot.

Nous tenons également à remercier le comité scientifique, notamment pour son soutien intellectuel, son travail d'expertise et sa participation au colloque. Les membres sont : Arnaud Berthoud, Université Lille 1, France, Jean Copans, Université Paris 5, France, John Gledhill, Université de Manchester, Grande Bretagne, Keith Hart, Goldsmith College, Université de Londres, Grande Bretagne, Mondher Kilani, Université de Lausanne, Suisse, Serge Latouche, Université Paris Sud, France, Jean-Michel Servet, IUED, Genève, Suisse, Emmanuel Terray, EHESS, Paris, France, Bruno Théret, IRIS-CREDEP, Université Paris Dauphine, France.

Comité d'organisation : Éveline Baumann, Laurent Bazin, Bruno Boidin, François Denord, Pepita Ould Ahmed, Pascale Phélinas, Monique Selim, Richard Sobel